

Rythmes scolaires : les inconnues de la rentrée

Mardi, c'est la reprise des cours pour 800.000 enseignants et 12 millions d'élèves. Parmi eux, 1,3 million passent à la semaine de quatre jours et demi. Mais pas au même rythme.

Une rentrée des classes sous le signe du changement et de l'apaisement. Tel est le message martelé jeudi par le ministre de l'Éducation nationale, Vincent Peillon, lors de sa conférence de rentrée. Apaisement parce qu'il n'est plus question de suppressions mais de créations de postes : 3.350 dans le primaire et 4.200 dans le secondaire. Changement car c'est l'an I de la refondation de l'école initiée par le ministre et le coup d'envoi de la réforme des rythmes scolaires, destinée à alléger l'emploi du temps des petits.

Dès mardi, 20 % des écoles primaires adopteront la semaine de quatre jours et demi : 8.533 groupes scolaires, 4.000 communes, 1,3 million d'élèves et une multitude de modèles d'organisation. Si la formule "école le mercredi matin" prédomine (seules 28 écoles ont choisi d'organiser la demi-journée d'enseignement supplémentaire le samedi matin), les dispositifs mis en place sont multiples.

Ainsi, les écoliers parisiens, tourangeaux et grenoblois ne vivront pas au même rythme : les premiers s'arrêteront à 15 heures deux fois par semaine, les autres feront une pause méridienne d'au moins deux heures et quart. Quant aux activités périscolaires proposées – prises en charge par les mairies –, elles sont pour le moins variées. Y compris leur coût et leur encadrement.



Astronomie, chinois ou... garderie

À Tercis-les-Bains (Landes), les enfants pourront pendant une heure, quatre fois par semaine, découvrir le basket, le rugby, le modélisme ou l'astronomie. **À Arras (Pas-de-Calais), les élèves des écoles élémentaires pourront s'initier au chinois ou au kin-ball, sport de ballon venu de la Belle Province.** À Feyzin (Rhône), où le ministre de l'Éducation a fait mardi son premier grand déplacement, les petits pourront monter à poney gratuitement grâce à un partenariat avec l'UCPA. "Bientôt, les enfants de Feyzin pourront jouer de la guitare sur un poney en regardant les oiseaux et en découvrant la nature", a poétisé Vincent Peillon. Moins bucolique, la quinzaine de communes qui n'offrent pour le moment que de la garderie, faute d'encadrement suffisant ou de projets péri-éducatifs. Ainsi, une école maternelle de l'Île-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) propose aux enfants une "activité goûter". À Angoulême (Charente), les élèves de maternelle iront à la garderie au moins jusqu'aux vacances de la Toussaint.

Des retraités, des ados et des profs

Pour encadrer les activités périscolaires, il faut du monde. En maternelle, un encadrant pour 14 enfants, en élémentaire, un pour 18. La ville de Paris a recruté afin d'embaucher des animateurs de 16 à 65 ans pour accompagner les enfants lors de sorties faites sur les temps périéducatifs. Les parents seront-ils enthousiastes à l'idée de laisser leur enfant dans la rue sous la surveillance d'un ado de 16 ans non formé? Certaines communes rurales ont eu du mal à trouver du personnel pour encadrer les activités et font appel à des retraités bénévoles comme à Drom (Ain) et Cossé-en-Champagne (Mayenne), ou à des enseignants comme à Gonesse (Val-d'Oise) et à La Tremblade (Charente-Maritime). À Roubaix (Nord), la municipalité a dû procéder à marche forcée cet été en recrutant in extremis plus de 200 animateurs en deux sessions de "job dating". Ces vacataires animeront à la fois les loisirs et surveilleront la cantine comme la garderie. À Paris, dans certaines écoles, les agents de maternelles (les Atsem) seront déchargés de leurs tâches ménagères pour venir en renfort dans le périscolaire.

Gratuit ou payant, c'est selon...

Aucune règle en la matière. Si le ministre s'était engagé à ce que les activités proposées soient gratuites pour les familles, les communes n'ont pas toutes pu suivre la recommandation. La somme allouée par l'État (50 euros par enfant) est jugée insuffisante par certaines mairies. Des parents paieront 10 centimes par soir, d'autres 1 euro, sous forme de forfaits hebdomadaires, mensuels ou annuels. À Dompierre (Charente-Maritime), les familles devront déboursier 30 euros par an. À Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), le coût pour la ville est évalué à 1 million d'euros, alors que l'aide de l'État est de 250.000 euros. Après avoir imaginé faire payer certaines activités, la ville a finalement décidé de faire l'effort financier afin d'assurer la gratuité. Mais elle laisse déjà entendre que ce ne sera sans doute plus possible dès l'année prochaine, quand l'aide de l'État cessera.

Botanni q'art, Futsal et T'alabougeott

Pour les 137.000 écoliers parisiens, le panel des ateliers est riche : pas moins de 7.700. Du karaté, de la capoeira, du théâtre d'ombres, des échecs, de la danse ou de l'initiation à l'anglais dès la maternelle... Mais aussi des activités à l'intitulé un peu flou, pour ne pas dire gadget : "Botanniq'art", "futsal", "T'alabougeotte" ou encore "Gutenberg-graver"... Les fédérations de parents d'élèves s'interrogent sur le contenu concret de ces ateliers. "C'est de la mise en scène, de l'enrobage », déplore une maman d'élève d'une école du 18e arrondissement qui s'interroge également sur "l'intérêt d'initier des enfants de primaire au chinois pendant un semestre pour passer à de l'anglais le semestre suivant".

Angoisses logistiques

Autre souci, le ramassage scolaire : certaines communes n'ont pas aligné les horaires de passage des cars sur les nouveaux emplois du temps pour ramener les petits chez eux. Ainsi à Grenade (Haute- Garonne), les bus du conseil général continueront à passer à 17 heures, alors que les enfants termineront la classe à 16 heures et que tous ne se sont pas inscrits aux activités périscolaires. Autre interrogation soulevée par une maman de Caen : "Mon enfant est censé faire du pingpong après la classe, mais il n'existe aucun espace pour faire du sport dans son école. Pour le moment, on ne sait pas dans quel gymnase de la ville les petits se rendront." Le problème des lieux disponibles en dehors des locaux scolaires est également souligné par les enseignants qui verront leur classe réquisitionnée pour le périscolaire et ne pourront plus y préparer leurs activités éducatives. Ainsi s'interroge Stéphanie, institutrice dans une maternelle du 17e arrondissement de Paris : "J'avais l'habitude de préparer les activités manuelles dans la classe, comment vais-je faire cette année?"

Adeline Fleury